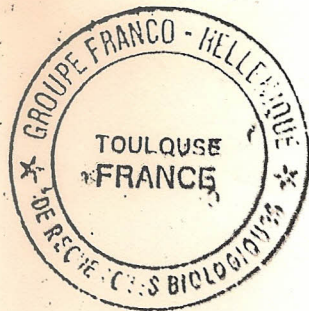


00021(s)



EXPÉDITION
SCIENTIFIQUE
DE MORÉE.

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES.

TOME III. — 1.^{re} PARTIE.

Zoologie.

Première Section. — Des animaux vertébrés.

MAMMIFÈRES ET OISEAUX,

PAR

M. ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE,

DOCTEUR EN MÉDECINE, PROFESSEUR DE ZOOLOGIE A L'ATHÉNÉE ROYAL DE PARIS, AIDE-NATURALISTE AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, ETC.

Avec un Mémoire sur quelques fragmens d'un temple grec, représentant les douze travaux d'Hercule,

PAR M. ÉTIENNE GEOFFROY SAINT-HILAIRE,

DE L'INSTITUT DE FRANCE, MEMBRE DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE DE MORÉE.

PARIS,

Chez F. G. LEVRAULT, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n.° 81.

STRASBOURG, même maison, rue des Juifs, n.° 33.

1855.

ΑΠΟΓΡΑΦΗ ΤΗΣ ΠΑΝΙΔΑΣ
ΚΑΙ ΤΩΝ ΒΙΟΤΟΠΩΝ ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΑΣ

ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟ ΑΘΗΝΑΣ - ΒΙΒΛ. ΓΙΚΟ ΤΜΗΜΑ

ΒΙΒΛ. Α. ΙΘ. ΒΙΒΛ. 1933 0026 ΗΜΕΡ. 01.89

↑
1833

1833 0026 01.89

RECHERCHES

HISTORIQUES, ZOOLOGIQUES ET MYTHOLOGIQUES,

AU SUJET DE

quelques fragmens d'un Temple grec, représentant les douze travaux d'Hercule.

PAR

M. GEOFFROY SAINT-HILAIRE,

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

MON fils, dans l'exposé qui précède, vient de donner l'état actuel de l'histoire naturelle de la Morée, en ce qui concerne les animaux mammifères. Je m'associe à ses travaux, en remontant aux traces d'un autre état de choses qui a sans doute subsisté, en recherchant s'il y eut de plus anciens habitans de la Grèce péninsulaire, dont l'existence, de plus en plus compromise par le développement de la vie sociale à l'égard de l'espèce humaine, n'aurait pu tenir contre des attaques sans cesse renaissantes.

Voici d'abord comment j'ai été entraîné à m'occuper de la rédaction du présent travail. ¹

Représentant de l'Académie royale des sciences dans la Commission dite de l'expédition scientifique de Morée, et à ce titre appelé à prendre connaissance de quelques débris d'un bas-relief découvert en 1850, et récemment transportés à Paris, je croyais n'intervenir que pour répondre à cet appel : mais, entraîné par le sentiment du naturaliste, je me suis trouvé engagé dans d'autres soins.

Ces débris proviennent du temple fameux consacré à Jupiter et bâti à Olympie, dans la vallée et sur les bords de l'Alphée. On est redevable de leur découverte aux savans français envoyés en Morée, M. Dubois, chef de la section des archéologues, et M. Blouet, chef de celle des architectes. Olympie et ses nombreux édifices avaient entièrement disparu, mais les écrits de Pausanias portèrent sur leurs traces; et sur une indication qui ne pouvait être un renseignement utile que pour le zèle et le savoir, MM. Dubois et Blouet se crurent sur l'emplacement d'Olympie, et firent fouiller parmi les alluvions de l'Alphée. C'est là qu'ils découvrirent une partie

1. La partie purement scientifique de ce mémoire, ou de déterminations zoologiques, a été communiquée à l'Académie royale des sciences le 14 Février 1851, peu de jours après l'arrivée à Paris des fragmens retrouvés du monument.

« d'une discussion s'appliquant à la configuration de signes symboliques, si les
 « douze travaux d'Hercule ne rappellent que des sujets fabuleux. » Selon l'opinion
 de la plupart des archéologues, qu'ont entre autres exprimée Court de Gébelin
 et Dupuis, les faits attribués à Hercule ne reproduisent sous une forme autre et
 relativement moderne que les allégories des douze signes du zodiaque, ne sont
 qu'une traduction en style grec des scènes et motifs figurant et exprimant allégo-
 riquement l'ancienne et universelle cosmogonie. Or, l'invention du zodiaque
 devint le fond d'une théogonie indienne plusieurs siècles avant le développement
 de la vie sociale en Europe. Et comment alors, dans le bas-relief découvert à
 Olympie, qui ne serait qu'une transformation de cette ancienne composition,
 trouver des élémens pour une zoologie grecque?

Des esprits généralisateurs vont très-vite dans des suppositions qui embrassent
 tous les âges historiques. Mais défions-nous de ces penseurs, nés avec des cer-
 veaux ardents, pour lesquels produire est un besoin irrésistible, que l'inspiration
 saisit avant de posséder les faits, bien qu'elle les entraîne au-delà, quelquefois
 avec bonheur au profit de l'humanité. Et, en effet, c'est pour moi une question
 encore entière, si les Grecs, entrant dans les voies de la civilisation, ont connu
 et adopté les fables indiennes; ou si, partis du même point de barbarie que les
 sociétés dans l'Inde, ils ont eu à traverser les mêmes obstacles, à éprouver les
 mêmes vicissitudes, à ressentir les mêmes joies de victoires semblables, et à in-
 venter également pour leur compte les mêmes manifestations de leurs sentimens.¹

1. Le développement de ce sujet s'est présenté à mon esprit et me plaît comme lié à une ques-
 tion autre et même assez différente que j'étudie, dont je compte donner les résultats à la fin de
 mes travaux sur les ossements fossiles du calcaire oolithique de la Basse-Normandie.

Il n'y a d'animaux possibles qu'en raison de l'essence et selon la nature des élémens ambiens
 qui s'organisent en eux. A chaque cycle géologique ces élémens sont plus ou moins modifiés,
 et alors ce sont tout autant de formes animales, qui varient dans une même raison. Rien ne se
 renouvelle quant à l'essence des matériaux-principes des choses, matériaux doués de toute éternité
 de leur raison d'affinités et de l'éventualité nécessaire de leur association. Mais il est disposé d'eux
 à de certains momens des arrangements, ou de la vie de l'univers, selon qu'en ordonnent les
 conditions sans cesse variables de leur monde ambiant et réagissant; d'où l'on peut inférer que
 toutes les conformations qui furent successivement ou qui seront de nouveau départies aux êtres
 organisés, ont été dans les décrets de la Providence et sont dès l'origine des choses déposées en
 germe, c'est-à-dire, sont et furent en racine de toute éternité pour apparaître à un moment préfixe,
 celui où leur milieu ambiant et réacteur se trouvera constitué pour en permettre le développement.
 Or, l'homme qui, après tant d'autres animaux, est à son tour intervenu dans le courant de ces
 changemens, offrait certes un sujet intéressant d'études sous les deux rapports suivans : 1.^o en
 raison de son apparition comme constituant une espèce bipède, dont la tête est volumineuse et
 sphéroïdale, et 2.^o d'une aptitude indéfinie dans le perfectionnement matériel de son être, surtout
 en commençant et cultivant la vie sociale.

Dans les appréciations de ce genre l'on ne saurait apporter trop de réflexion, admettre trop de distinctions. N'oublions pas les deux nécessités qui poussent l'homme vers sa destination définitive, qui aussi en restreignent les allures aventureuses; c'est-à-dire, n'omettons dans nos spéculations l'intervention ni des choses du dedans, ni de celles du dehors. Expliquons cette pensée contractée et par conséquent obscure.

Les choses intérieures sont celles qui se manifestent dans l'homme, comme étant absolument engendrées par ses faits de propre nature; ce sont les incitations de toutes les parties de son organisation; et les choses extérieures sont tout ce qui l'affecte par des perceptions causées au dehors, ou toutes les excitations de son monde ambiant, lesquelles l'astreignent et le livrent, en instrument docile, à la cohésion de ce qui le touche mécaniquement. Que l'homme n'obéisse qu'à une seule de ces impulsions, celle du travail intérieur de ses parties organiques, il n'est susceptible dans l'ordre des temps que des mêmes actes. D'une nature dans ce cas immuable, il est par cette position, ou devient vis-à-vis de lui-même, une même cause engendrant nécessairement le même effet. Mais n'est-ce pas ce qui se montre uniquement et ce qui se trouve entièrement réalisé à la première époque de la vie sociale? Au sortir de la barbarie, il est plutôt excité par les susceptibilités de son instinct que guidé par les lumières d'une raison intelligente; faculté adventive, mais non actuellement advenue. Ce qui appartient à sa nature intime, est dans ce moment en pleine puissance d'agir et détermine toutes ses allures, non que l'homme n'ait à se débattre dans son monde ambiant, qu'il ne doive (et certes plus vivement encore) ressentir tout le poids accablant des parties environnantes, et qu'il ne soit dominé par tant de corpuscules qui pénètrent en lui; se rendant au cerveau par les organes des sens, alimentant la flamme de ses poumons et changeant tous les rapports chimiques des *ingesta* dans ses voies digestives.

Mais toutes ces causes d'influence pour l'homme dans l'enfance de la civilisation sont une constante sans différence appréciable, sur laquelle, à la rigueur, la différence des climats pourrait avoir action; c'est-à-dire, sont une constante qui se manifeste comme des parties concentrées, amenées à l'unité d'essence et par conséquent incapables de variations partielles, quand au contraire les modifications organiques, qui dépendent de l'âge, du jeu plus ou moins libre des organes et d'une multitude de petites circonstances provocatrices, agissent de leur chef avec autorité, et ainsi distinctement. Les hommes, dans les premiers pas de la carrière sociale, n'ont point encore assez de lumières pour réagir contre les forces de la nature, pour diriger le cours des eaux, pour assainir les lieux fangeux, enfin pour réformer en partie leur monde ambiant. Engagés dans les mêmes travaux

sur divers points de la terre, ils y pensent de même, s'y répètent de même, mais ne se copient pas. Chaque peuplade se trouve célébrer ses succès par de mêmes chants triomphaux : car il n'y a d'histoire soigneusement recueillie et écrite que parmi les nations qui ont vieilli dans la civilisation.

C'est ce que ne comprennent point quelques esprits généralisateurs, qui, au contraire, apercevant des rapports entre les tendances et les moyens des premiers actes de la vie sociale, en des temps et lieux différens, ne manquent point dans ce cas d'attribuer l'invention de l'ordre établi au peuple le plus ancien, et ne voient plus que des effets de réminiscences chez les générations suivantes.

Voilà par quelles séries d'idées a passé mon esprit pour concevoir comment chaque peuple, placé à d'assez grandes distances comme lieu et comme époque, aura de la même manière commencé la vie sociale et se sera de même, ou à peu près de même, félicité de ses succès.

Mais quant aux douze travaux d'Hercule, je m'appuie sur des preuves plus spéciales et plus directes ; c'est que le caractère et les expressions des faits attribués à ce héros sont uniquement et exclusivement grecs. Chaque nom d'allégorie a son principe dans des raisons de localités : c'est à des Grecs, et en se servant des noms de leurs villes, vallées et montagnes, qu'on parle. Ceci est manifeste dans cette nomenclature : *Tauréau de Gnosse ou de Crète, Lion de Némée, Sanglier d'Érymanthe ou de Calydon, Hydre de Lerne, etc.* Tout est là d'invention grecque, c'est de l'histoire et de la géographie entièrement helléniques.

J'avais besoin pour moi et mes lecteurs de ces éclaircissemens : au moyen de ces explications, je puis effectivement avancer dans la composition de cet écrit, agir avec une pleine aisance dans les déterminations que je vais maintenant essayer de donner.

Dans le bas-relief d'Olympie, formant une page, qui n'est pas seulement recommandable par son antiquité de vingt-deux siècles, mais qui l'est en outre comme émané du grand siècle de la sculpture et comme étant le sujet original d'un commentaire fait par Pausanias, nous ne trouvons d'instruction et de souvenirs que pour trois animaux de l'ancienne Grèce. Une partie seulement des sujets exprimant les douze travaux d'Hercule nous est parvenue : l'Hydre de Lerne, ou du moins une tête de serpent qu'on en a supposé la représentation, était au nombre des objets retrouvés, mais ce morceau n'a point été rapporté : c'est une perte regrettable.¹

1. Je regrette bien moins cette perte, depuis que j'ai vu dans la collection des antiquités grecques de M. Duval un autre fragment, qui avait fait aussi partie d'une représentation des douze travaux d'Hercule : l'Hydre de Lerne s'y trouve entière. Un naturaliste se serait volontiers arrangé de l'idée que la conception de ce mythe eût été réalisée, comme composition matérielle, d'après un modèle

CHAPITRE II.

Recherches zoologiques.

Je passe à la description des trois animaux, à celle du moins de leur forme, telle qu'elle nous est présentement transmise par l'art de la sculpture, comme il fut au temps de Phidias.

I. LE TAUREAU, objet du sixième travail d'Hercule. Ce Taureau est représenté de grandeur naturelle et de profil, la tête étant tournée pour être vue de face; le héros, dans une attitude où il déploie sa force athlétique, est légèrement incliné, son dos couvrant les flancs de l'animal. Il se le soumet, en paraissant l'accabler, non-seulement de son propre poids, mais de plus par de violents efforts. Ainsi l'on aperçoit du Taureau, par derrière, la croupe et la queue artistement jetée, et par devant, sa tête; le cou est gros, la corne est presque droite, latérale et fort courte : le masque manque, le marbre étant fruste en cet endroit par suite de brisure; cependant l'emplacement de la face est suffisamment circonscrit pour qu'on puisse juger de ses proportions et y reconnaître surtout un front large et sans hauteur. D'après cet ensemble, et les formes de la queue légèrement floconneuse à l'extrémité, mais en se fondant spécialement sur les caractères plus précis de la tête, je crois reconnaître le Taureau sauvage, qui fut autrefois si abondant en Europe, le *Bos Urus*, l'Aurochs, dont il est fort souvent question dans les Commentaires de César, qui n'existe plus présentement dans les forêts de la Germanie et que l'action progressive de la civilisation dans les lieux où il est encore souf-

de la nature vivante, et par exemple, d'après l'impression laissée à l'esprit par les huit longs bras du corps de la Seiche; mais ce n'est point là du tout ce que peut faire supposer l'exécution du morceau que j'ai sous les yeux. Je n'y aperçois qu'une œuvre assez grossièrement établie, mais d'ailleurs sortie tout entière des conditions de structure des serpents. C'est un tronc partagé en neuf branches : c'est uniquement la moitié postérieure d'un gros serpent, surmontée de neuf subdivisions de l'animal, chacune terminée par une tête; des écailles sont répandues sur la peau avec une grande négligence et sans fidélité quant à l'attache de leur insertion. Il n'est donc là que le tracé d'une pensée mythologique rendue par un croquis de convention et, en définitive, qu'une traduction symbolique des circonstances malfaisantes de la fange caractéristique des lieux marécageux, lesquelles reparaissent, quelque soin que l'on mette à s'en préserver. Pour deux têtes abattues dans le combat, sept autres se dressent et se montrent menaçantes. Tout cela signifie qu'il ne faut rien moins, contre l'action délétère des décompositions animales dans des marécages, que l'activité opiniâtre et séculaire de l'homme, cherchant à assainir son lieu d'habitation : courageux et persévérants efforts, dont l'humanité, dans son enfance, ne se reconnoît point le pouvoir, qu'elle s'étonna plus tard de rencontrer chez ses héros ou demi-dieux, et dont elle voulut enfin célébrer les succès, en les personnifiant dans l'invention du mythe : *Hercule sorti vainqueur de ses douze travaux.*

fert¹, tels que les contrées désertes de la Pologne, de la Russie et de la Turquie, doit prochainement anéantir. Ce n'est qu'à cette espèce que l'on peut attribuer les passages ci-après de Pausanias. « Le Taureau de Péonie est de toutes les bêtes féroces la plus difficile à prendre en vie² : c'est un animal qui a de grands poils sur le corps, particulièrement sous la gorge et sur l'estomac.³ » Au temps de Pausanias, l'Aurochs aurait donc été déjà refoulé vers l'entrée de la Macédoine, dans des gorges où la rivière de l'Axius prend sa source; cependant un caractère dans le marbre d'Olympie fournirait une autorité contraire à cette détermination, c'est le trop de longueur de la queue. Alcamène, composant d'après ses souvenirs, ne se sera point piqué d'exactitude à cet égard, afin de donner un mouvement plus heureux à cette partie de son bas-relief.

II. Le LION, objet du premier travail d'Hercule. Il y a trois sujets qui se rapportent à cette espèce dans le bas-relief d'Olympie : 1.^o un Lion terrassé, couché et foulé par l'un des pieds du héros; et 2.^o deux têtes plus fortes que nature, servant d'ornement, et qui furent comprises dans l'entablement du fronton : l'une des têtes est vue de face et l'autre de profil.

Hercule, dont Hérodote place la naissance cent ans avant la guerre de Troie, c'est-à-dire 1382 ans avant l'ère chrétienne, est réputé avoir combattu et tué pour son premier travail un Lion dans la forêt de Némée. Or, cette forêt avait reçu son nom de son voisinage d'une ville de l'Argolide, située au pied du mont *Apéras* : en admettant ces données historiques, il y avait à cette époque très-reculée des Lions dans le Péloponèse; mais huit cents ans plus tard, il ne s'en trouvait plus que vers la frontière nord de la Grèce, où ces redoutables animaux avaient jusque-là résisté. Il est avéré qu'il n'en existe plus présentement sur aucun point de l'Europe.

C'est par Hérodote que cette particularité, touchant les lieux occupés par les Lions au temps de la guerre de Xerxès, nous est parvenue⁴ : il s'en trouvait un grand nombre dans les pays renfermés entre l'Achéloüs et le Nessus, c'est-à-dire dans une partie de la Thrace et de la Macédoine. Xerxès, traversant la Péonie, eut une partie des chameaux de ses bagages attaquée et détruite par des Lions descendus des montagnes pendant la nuit. Aristote raconte les mêmes faits, qu'il

1. Où il sera d'autant plus long-temps souffert que se reproduiront plus souvent ces guerres sanglantes en Pologne, ces massacres affreux de la population et généralement tous les événements de rétrogradation sociale de ces dernières années.

2. Lib. X, cap. 13.

3. Lib. IX, cap. 21.

4. Hist., lib. VII, cap. 125 et 126.

a, suivant moi, empruntés au père de l'histoire, en les copiant textuellement; il en a fait de même dans bien d'autres passages de ses livres.

Le Péloponèse et plus loin les pays de l'Europe situés au nord de la Grèce, avaient-ils leur Lion propre, ou n'était-ce que le Lion de l'Atlas, dont l'augmentation de la population aurait peu à peu détruit la race? Il n'y a pas long-temps qu'on eût répondu à cette question en citant la croyance commune qu'il n'y a qu'un Lion, le *Felis Leo* des auteurs. Alors même c'eût été contre le sentiment d'Aristote, qui avait déjà posé en fait¹ qu'il y a des Lions d'espèces différentes, l'un plus court, à crinière crépue, et d'un caractère plus timide, et l'autre, qui est plus courageux, ayant le corps sensiblement plus long, et qui porte une plus belle et plus longue crinière. On doit aujourd'hui d'autant plus d'attention à ce passage, que nous connaissons plusieurs races ou espèces distinctes, savoir :

1.° Le Lion du mont Atlas : un corps très-long, et sa crinière magnifique, qui lui garnit la tête, qui entoure le cou, et qui s'étend sans intervalle sur l'épaule, le caractérisent; c'est le deuxième des Lions d'Aristote.

2.° Le Lion du Sénégal, plus faible, à crinière moins prolongée; son épaule n'est ornée que d'un épil de poils.

3.° Le Lion de Bagdad, tout-à-fait ou à peu près sans crinière; Olivier en parle dans son *Voyage en Syrie*² : celui-ci n'a ni le courage, ni la taille, ni la beauté des Lions africains.

4.° Les Lions noirs de l'Inde, cités par Élien.³

5.° Enfin, les Lions du Cap, que notre ménagerie nous montre avec une queue sensiblement plus courte.

C'est sous la préoccupation de l'existence de ces diverses races, que nous allons décrire les échantillons du bas-relief d'Olympie.

Premièrement. Du Lion entier et terrassé.

Il est couché dans une attitude scénique : on le juge irrité de ne pouvoir se soustraire à l'ascendant de son vainqueur; les lèvres sont en retrait, contractées, fortement renflées et à bords sinueux. Le museau est sillonné, pour rendre l'expression de quelques petites excavations cutanées, que l'on a figurées en ligne et d'où sortent les barbillons; les dents canines sont apparentes; la forme des autres est restée non étudiée; les oreilles sont à conque large et plissée; et la crinière est disposée en flocons égaux, qu'on juge arrangés à dessein et pour produire l'effet d'une sorte de chevelure. Au total, l'animal, qui est remarquablement petit, tire sa principale expression de sa tête fort courte.

1. Hist., lib. IX, cap. 44.

2. Voyage dans l'empire ottoman, II, pag. 426.

3. De animal. nat., lib. XVII, cap. 26.

Il est manifeste, d'après ces traits, que c'est à la première des deux espèces d'Aristote que se rapportent les formes du Lion sculpté par Alcamène¹. Mais à laquelle des n.º 2 et n.º 3? Tout me porte à croire que c'est à la race qui existe encore dans le voisinage de la Syrie. Autrefois il y avait aussi des Lions dans la Syrie elle-même et en Égypte, pays où l'on n'en trouve plus. La Cilicie, l'Arménie et le pays des Parthes en étaient pleins, dit Oppien; si l'on en voit encore aujourd'hui, ils y sont au moins très-rares.

Deuxièmement. Sur la tête vue de face.

L'artiste a voulu y introduire un caractère de force et de majesté; les lèvres ne sont que dans une demi-contraction; le nez est large et court, plus sensiblement que dans le Lion du mont Atlas. Les oreilles paraissent plus plissées, moins ouvertes et plus basses que chez les Lions actuellement vivans. La crinière, très-singulièrement compassée, se trouve si bien distribuée en flocons sinucux et symétriques, qu'on croit y reconnaître moins l'intention d'une copie exacte, que le faire d'un calcul, que le sentiment de l'artiste.

Troisièmement. Sur la tête figurée de profil.

C'est le même travail que dans le cas précédent: il est évident que l'artiste s'est assujéti à l'idéal adopté par lui pour ce sujet, à une composition d'intentions poétiques; mais de plus cette tête m'a fourni une observation intéressante, un fait du moins qui m'a laissé dans une grande incertitude. Six dents bien rangées et d'une forme non équivoque remplissent tout un côté de la mâchoire supérieure. Le même relief apparaît aussi à la mâchoire d'en bas, mais sous un aspect à cacher une partie des dents, ou à ne les présenter que réduites ou sacrifiées. Les six dents supérieures se reconnaissent sans difficulté comme faites d'après les six larges dents mâchelières du Cheval. Or, ce sont quatre molaires de moitié plus petites, échanrées et à bords profondément sillonnés, qui forment l'arrière-partie de l'arcade dentaire des Lions, et à la mâchoire inférieure, trois seulement.

Dans ce cas, est-ce ignorance, est-ce calcul, que ces arrangemens dentaires transportés du Cheval et attribués au Lion? Il n'est de choix à faire ici qu'entre ces deux partis, inattention ou bizarrerie. Renfermé dans cette position, il me répugne moins d'admettre l'erreur volontaire, qui aurait pris ses motifs dans l'esprit du siècle de Phidias, dans des combinaisons mythologiques. Et en effet,

1. Un vase antique à trois anses, qui fait partie de la riche collection de M. Durand, donne, exprimée dans le style le plus pur, la figure du Lion grec, dont le caractère spécifique est très-reconnaissable: sa crinière, assez courte, s'étend sur le cou, sans le dépasser; la rencontre d'un sanglier motive son attitude menaçante. Voudrait-on revoir et vérifier soi-même ces circonstances? Je signale ce vase et par son sujet principal, *une marche triomphale de Bacchus*, et par son inscription ΠΑΝΘΑΙΟΣ ΜΕ ΠΟΙΗΣΕΣ (*Panthée m'a fait*).

ce qui révolte avec tant de raison notre parti pris d'une fidélité servile, nos idées reçues d'assujettissement à la vérité locale, à une imitation correcte des sujets à représenter, se changeait pour les Grecs en des principes qui les portaient vers des combinaisons dont ils faisaient des vérités de convention, plutôt que sur le vrai lui-même.

Je m'explique à cet égard : et en effet, si ce n'est pas tout simplement sur une grossière méprise, Alcamène n'aurait suivi que la mode de son temps, en prenant, avec toute licence, en dehors de son sujet de quoi ajouter à l'effet pittoresque, et en sacrifiant la réalité, pour y substituer plus de passion et de poésie. C'était des idées que l'on se proposait alors de traduire avec de la sculpture, et non des formes réelles qu'il fallait rendre exactement. Or, le profil d'une mâchoire pleine de dents grandes et robustes pouvait paraître d'un effet plus menaçant, du moins annoncer bien autrement de la force, que les trois ou quatre dents petites, aiguës et découpées du Lion, lesquelles, copiées servilement, n'eussent amené sous le ciseau qu'une nature amaigrie.

C'était autrefois, pour les arts en peinture et en sculpture, comme pour les sciences en physiologie et en médecine; on négligeait le matériel des choses pour s'en tenir à leur manifestation extérieure: et ce ne fut point par choix, mais par nécessité de position. L'organisation des corps vivans, pour être appréciée, réclame l'observation de données si nombreuses, qu'il a bien fallu s'en référer à la lente investigation des siècles. Mais en attendant que la construction de l'*admirable machine* eût fourni à toutes les informations désirables, et que la science pût devenir à son égard rationnelle, ce qui apparaissait de cette œuvre admirable, ses actions, ses mouvemens, ses relations, sa vitalité, ses combinaisons, ses intus-susceptions, sa capacité pour l'intelligence, et généralement sa manière d'être à l'égard de toutes les parties de son monde ambiant, formaient un ensemble de scènes variées qu'il devenait plus facile et plus expéditif d'étudier sur ces manifestations apparentes. Ainsi, la médecine s'en tint à être hippocratique, la physiologie fut traitée par des philosophes, et la poésie s'introduisit dans les arts d'imitation. On ne s'inquiéta point de ce qu'était chacun de nos organes, pour rester entièrement à la préoccupation de ce que tous ensemble produisaient d'actions au dehors; c'était laisser de côté la construction des animaux pour l'expression de leurs habitudes. Rien n'était possible alors au-delà de ce champ d'observations; mais alors, favorisées par cette spécialité d'études, les connaissances de ce genre gagnaient en profondeur, et plus réfléchies que de nos jours, elles tendaient à introduire le sentiment de ce haut savoir dans toutes les compositions des arts.

Est-ce dans ces idées dominantes, qu'au grand siècle de l'art, Alcamène aurait puisé l'inspiration de renchérir sur le grandiose de son sujet au moyen d'heu-

reuses infidélités, qu'il se serait porté décidément, par un mélange calculé de plusieurs traits, chacun donnant sa naïve expression, à essayer de placer sous l'œil quelques idées compliquées et à arriver ainsi à faire un tableau parlant?

III. Le SANGLIER. Le bas-relief d'Olympie n'eut, pour y comprendre une scène de Sanglier, qu'à produire un groin de cet animal, ou du moins c'est tout ce qui nous en reste dans un morceau présentement isolé. Effectivement c'était assez pour placer dans la composition générale un souvenir du Sanglier d'Érymanthe, ou autrement de l'action qui est réputée le troisième travail d'Hercule. C'était aussi tout ce que le naturaliste en pouvait désirer connaître pour la détermination de l'espèce. Cependant quel était ce Sanglier d'Érymanthe, également nommé Sanglier de Calydon? Érymanthe était le nom d'une montagne d'Arcadie, et Calydon celui d'une forêt située plus au nord et de l'autre côté du golfe de Lépante. Hercule fut renommé pour avoir forcé et pris ici vivant, et là tué, un énorme Sanglier.

Le groin, exécuté en marbre, que nous avons sous les yeux¹, donne très-bien les conditions principales et caractéristiques du genre, la saillie du disque nasal et les défenses qui excèdent et qui contournent la lèvre en se dirigeant vers le haut. Cependant ces défenses sont grêles, rondes, assez longues pour atteindre ensemble la hauteur du museau, symétriquement arquées, bien ajustées, celle de la mâchoire inférieure étant rangée parallèlement au devant de l'autre, et toutes deux enfin paraissant tout-à-fait appliquées sur le derme. Il y a sans doute dans cette conformation de quoi satisfaire à la reconnaissance du genre Sanglier, Alcmanène ne s'étant proposé rien de plus; car ce qui a pu contenter cet artiste selon les idées de son temps, nous paraît passer à des effets d'indifférence pour l'exactitude. D'autres mœurs nous ont fait aujourd'hui les hommes de la précision. Nous voulons laisser aux faits tous les enseignemens de leurs conditions matérielles, quand on ne pensait retirer d'eux autrefois que la manifestation de leur essence poétique.

Ce point de fait reconnu, à quoi bon, dira-t-on, une détermination scientifique du Sanglier du Péloponèse d'après un marbre qui n'en serait qu'une copie infidèle? La remarque est juste, mais je lui oppose cette réponse: 1.^o l'inexactitude de ce modèle n'est que présumée; 2.^o que ne doit-on pas attendre du savoir actuel en histoire naturelle, pour comprendre d'anciennes études faites instinctivement d'après les animaux? et 5.^o on peut s'aider de renseignemens puisés ailleurs.

On compte plusieurs espèces de Sanglier; laquelle d'entre elles aura valu à Hercule l'honneur d'un nouveau triomphe? Le Sanglier du monument d'Olympie nous laisse dans l'incertitude. Si nous l'avions reçu d'un sculpteur moderne, nous pen-

1. Voyez figure 5, en la vignette qui termine le présent mémoire.

cherions à y trouver le type d'une espèce inconnue; mais avertis, comme nous le sommes, des habitudes du faune antique, ne sommes-nous pas tenus de choisir entre les animaux de notre moderne zoologie?

Je pars de cette idée; j'exclus d'abord, en me fondant sur les seules indications suivantes: 1.^o les animaux américains, les Pécaris aux doigts impairs, dont les défenses se croisent et se prolongent droites à la manière des dents canines; 2.^o le Babyroussa aux défenses grêles, très-longues et doublement contournées en spirale; 3.^o le Sanglier à masque (*Sus larvatus* de Madagascar), dont le bord maxillaire est si fortement replié sur lui-même que cela fournit une facette rugueuse, sur laquelle une forte excroissance du derme se trouve implantée; 4.^o le Sanglier aux quatre cornes d'Élien (*Phacochère*, F. Cuvier), à tête ramassée, lequel a son groin transversalement ellipsoïdal, dont on compte déjà deux espèces¹, et qui a pris cette bizarre dénomination, chez les anciens, du volume considérable de ses défenses. C'est le plus farouche des Sangliers; il existe partout où sont des Lions, et sans doute que s'il eût été placé autrefois en Grèce, il y eût fourni un plus beau sujet de triomphe pour Hercule, qu'aucun autre des Sangliers connus. Je me suis long-temps fixé à cette idée. Pallas a le premier décrit cet animal sous le nom de *Sus aethiopicus*; ce fut en 1777, long-temps après qu'Adanson eut vu cette espèce au Cap-Vert, ainsi que l'attestent plusieurs pièces anatomiques, déposées au Cabinet du Roi. Vivement impressionné par les formes extraordinaires de cette bête farouche, Pallas lui fit, dès le commencement de son article, l'application du proverbe romain, *Africa ferat monstros*. Et en effet, que de justifications pour cette idée, pour notre préoccupation d'esprit! Aspect horrible, naturel furieux, caractère opiniâtre et indomptable, animal né pour la fange, créé pour nuire, et n'étant pas même après sa mort une venaison d'un goût passable. Que de motifs, pour n'y voir qu'un monstre à exterminer, pour qu'il eût engagé Eurysthée, si au temps des campagnes d'Hercule ce Sanglier se fût trouvé dans l'Attique, à le proscrire, et à placer l'œuvre de sa destruction parmi les travaux imposés à ce héros!

1. *Phacochærus incisus* (au Cap-Vert) et *Phacochærus edentatus* (au cap de Bonne-Espérance). Ces Sangliers ont été ainsi nommés par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire dans le 13.^e volume du Dictionnaire classique d'histoire naturelle. M. Cretschmar, directeur du Musée de Francfort, décrivant les animaux découverts dans le Kordofan par M. Rüppel, son compatriote (Voyage en Nubie, Francfort, 1836), a ramené l'attention sur les travaux d'Élien, en proposant le nom de *Phacochærus Eliani*. Cette dénomination a été presque aussitôt changée en celle de *Phacochærus Hærcia* par M. Ehrenberg, correspondant de l'Académie des sciences, lequel vient de publier (Berlin, 1850) un article très-remarquable sur le Sanglier aux quatre cornes d'Élien. Déjà MM. Ludolf et Salt, ses compatriotes, avaient fait connaître et témoigné de préférer le nom du pays, *Hærcia*.

Il n'y a pas à douter que ce Sanglier n'ait pu vivre en Grèce, qu'il n'y ait vécu : on le trouve encore aujourd'hui sur plusieurs points de la lisière de l'Afrique méditerranéenne. Rüppel l'a rencontré sur les bords du Nil, au-delà des cataractes; et je suis informé qu'on se porte de Gibraltar dans l'empire de Maroc pour l'y chercher, et l'y faire servir au plaisir de la chasse : ainsi, tout aussi bien que le Lion de l'Attique, l'énorme Sanglier de l'Éthiopie aura pu de même, dans la péninsule grecque, céder peu à peu son milieu habitable aux sociétés humaines, c'est-à-dire succomber sous les coups réunis et du nombre accru et d'une industrie de plus en plus perfectionnée de la part des maîtres de la terre.

En définitive, toute la question se réduit à ces termes : il y a deux formes principales pour rendre les conditions du grand genre des Cochons sauvages, celles du Sanglier proprement dit, ou du sous-genre *Sus*; puis la conformation semi-monstrueuse, au dire de Pallas, du Sanglier aux quatre cornes, ou les espèces du sous-genre *Phacochères*. Duquel de ces deux types l'échantillon d'Olympie s'approche-t-il le plus?

A vrai dire d'aucun, si nous nous en tenons strictement à nos seules données, bien insuffisantes sans doute pour une détermination rigoureuse, se bornant au seul fait caractéristique des dents canines ou défenses, comme on les appelle; et en effet, l'échantillon du monument d'Olympie ne consiste qu'en un bout de museau, où là ne sont ni yeux, ni oreilles; toutefois la commissure des lèvres est entière : les défenses sont parfaitement conservées.

Mais d'abord, que sont ces élémens caractéristiques dans les deux types du point de départ? Chez le Sanglier vulgaire et ses congénères, ce sont des dents d'inégale grandeur supérieurement et inférieurement. Les dents d'en bas, sensiblement plus longues, conservent une position constamment extérieure; la défense d'en haut se courbe en arc pour en suivre le contour, mais n'y parvient qu'imparfaitement; ces dents se rencontrent, se heurtent et s'usent à leurs points de contact. Cet obstacle, s'opposant à un plus libre développement, porte davantage ses effets sur la dent supérieure, d'où il arrive qu'autant cette défense gagne d'accroissement vers sa racine, autant elle diminue à son sommet par un effet de détritition. Dans l'extrême vieillesse, ces dents sont un peu plus l'une au devant de l'autre, et la dent supérieure prend proportionnellement plus de longueur. Chez les *Phacochères*, cette tendance au même développement est contrariée par un tout autre caractère de tête : la face est méplate et plus large; le groin est plus court et transversalement plus évasé : de là il arrive que la dent d'en bas est plus décidément en avant de celle d'en haut. Des-lors il n'y a qu'une partie de dent, sa portion antérieure, de soumise à l'usure; de telle sorte que ce qui tout d'abord a échappé aux effets de la détritition, c'est-à-dire tout le sommet de la dent, se conserve en

son intégrité : de ce résultat, accroissement prolongé en racine sans diminution sensible au sommet, provient un caractère zoologique d'une expression ferme et précise; je veux dire la grandeur démesurée de la dent de la mâchoire supérieure, grandeur acquise dans tous les sens, en longueur et en épaisseur.

Or, ce qui est plus haut rapporté touchant le groin exécuté en marbre pour le temple d'Olympie, ne montre aucune de ces dernières conditions organiques, et par conséquent nous sommes pour cela ramenés aux Sangliers proprement dits, aux espèces du sous-genre *Cochon*. Mais nous retombons dans un autre ordre de difficultés, si l'échantillon fourni par le monument d'Olympie ne comporte pas tous les documens nécessaires.

Cependant ces renseignemens pouvaient être heureusement suppléés : je les ai demandés à d'autres pièces; et en effet c'est une scène très-souvent répétée sur les vases grecs, que la représentation des douze travaux d'Hercule, et plus spécialement que celle qui témoignait de la docilité de ce héros aux ordres tyranniques du roi Eurysthée, au sujet du Sanglier d'Érymanthe. Tous les personnages de ces vases sont dessinés avec autant de goût que de correction. J'ai dû compter sur l'exactitude des animaux faisant partie de ces compositions.

Or, on a vu dans une note qui précède, que j'ai été admis à la libre pratique de la riche collection d'antiquités de M. Durand. Toutes les grâces du savoir et de l'aménité m'ont été prodiguées par cet ami de M. Ch. Lenormand, qui m'accompagnait et me recommandait. Là mon attention fut fixée sur trois vases, donnant de la même manière le port et le profil du Sanglier du Péloponèse, du Sanglier consacré par la victoire d'Hercule.

J'ai déjà traité dans la note précitée de l'un de ces vases, de celui aux trois anses, portant l'inscription : *Panthée m'a fait*; le second est une amphore avec deux anses, et le troisième est une sorte d'aiguière, portant une seule anse, et présentant un goulot sous la forme d'un trèfle. Hercule est représenté sur chacun de ces vases, combattant le Sanglier d'Érymanthe, dans le moment qu'encouragé par la présence de Minerve, sa protectrice naturelle et constante, il assure sa victoire en saisissant l'animal.

J'ai aussi observé un autre vase analogue, donné au cabinet du Musée royal par M. le duc de Luynes. Hercule tient sa victime dans ses bras, et s'apprête à la lancer à Eurysthée, qui, épouvanté, a fui vers son tonneau, et qui s'y est tapi, tenant dehors la tête et les bras. C'est la même composition que sur le vase à deux anses dont il vient d'être parlé, à cette exception près, que dans le dernier Eurysthée est présenté de profil, paraissant invoquer ou supplier Hercule, et que dans l'amphore du Musée royal Eurysthée est vu de face et dans l'attitude d'un homme qui se précipite et veut entièrement disparaître.

Les Sangliers de ces vases¹, l'aiguière à une seule anse, l'amphore, qui en a deux, et l'urne ornée de ses trois anses, ne laissent rien à désirer pour le fini et l'élégance du dessin. Peints en noir, sur un fond éclairci, couleur cuir de botte, ils s'accordent entre eux, et présentent une expression si fidèle de nature et des caractères si précis, qu'ils me jettent dans les soucis de nouvelles et plus grandes hésitations. Comme forme générale, c'est à peu près la tête de nos Sangliers proprement dits : même longueur, même disposition en cône, et même terminaison en un groin évasé et circulaire, d'une grosseur moyenne.

Les différences observées sont que les têtes de ces peintures antiques sont plus acuminées, moins rectilignes, le chanfrein paraissant arqué ; les yeux sont aussi plus haut posés, les jambes plus dégagées et les pieds plus amaigris : si ce n'était ce plus de longueur de tête, ces formes seraient davantage en rapport avec celles des Sangliers aux quatre cornes d'Élien, *Sus aethiopicus* de Pallas. Les considérations suivantes multiplient ces rapports : c'est la même ampleur de la région de la pommette, ampleur qui tient à l'hypertrophie des parties osseuses (l'os jugal) ; la face en est élargie ; les yeux refoulés plus haut : c'est encore l'existence de deux saillies considérables du derme ou de deux énormes verrues de chaque côté. Ces derniers traits sont faiblement indiqués sur les peintures antiques ; mais j'ai été confirmé dans la valeur de leur expression et le motif de leur emploi par l'observation du morceau suivant.

M. Durand possède encore une partie de sculpture antique, de huit pouces de long, représentant une tête de Sanglier, et ayant été employée à orner l'extrémité d'une gouttière et à en vomir les eaux par la bouche. Cette tête est pleine d'expression, ce qui tient surtout à une exagération toute poétique de ses principaux traits. Cependant ce que nous en pouvons avec confiance employer à notre question, est ceci : le crâne n'est point exactement conique ; le chanfrein est arqué ; les yeux sont remontés haut ; la région suboculaire est étendue et de plus circonscrite inférieurement par deux énormes tubercules ou grosses verrues ; enfin, les défenses sont une exacte répétition de celles de l'échantillon du temple d'Olympie, pour leur égalité de volume, leur forme arrondie, leur grandeur relative, leur relation, la dent inférieure précédant la supérieure, et leur renversement et adhérence sur le museau. Cette tête forme le n.º 2 de notre vignette.

1. M. le colonel Bory de Saint-Vincent, qui a réglé que chaque partie de l'ouvrage de Morée serait terminée par une ingénieuse vignette, a admis pour sujet du présent article l'un de ces Sangliers. Dans le soubassement des scènes qui ornent le magnifique vase *Panthée m'a fait*, ou l'urne aux trois anses, existe une marche d'animaux isolés et à la file, parmi lesquels le Lion, le Sanglier, etc. La figure n.º 1, reproduisant ce dernier mammifère, présente à l'observateur les traits suivants, qui caractérisent le Sanglier de l'antique Péloponèse ; savoir : la longueur de la tête, l'acuité du museau et la disposition de la crinière, relevée et prolongée de la tête à la queue.

J'ai dit plus haut que tant de documens qui ne s'accordent point entre eux, jetteront dans de plus grandes perplexités. Le devoir de ma position exige que je les recherche et les rassemble, pour les accepter tels quels, les exposer et les discuter. C'est dans le même but que, pour rendre la détermination cherchée moins incertaine, je vais faire une revue des espèces du sous-genre des Sangliers. J'écris, les pièces sous les yeux.

1.^o Le SANGLIER VULGAIRE, *Sus scrofa*.

2.^o Le SANGLIER KOIROPOTAME, *Sus Koiropotamus*. Ce Sanglier, apporté du cap de Bonne-Espérance, et qu'on ne rencontre dans les bois qu'à cent cinquante lieues du chef-lieu, n'est point décrit, mais seulement figuré sous ce nom par Desmoulins dans l'Atlas du Dictionnaire classique d'histoire naturelle, tome XVII : il n'a encore reçu que ce mode de publication.

3.^o Le SANGLIER DE NUBIE, dont nous devons la découverte et la publication aux naturalistes allemands, les plus récents explorateurs du Haut-Nil dans l'Abyssinie.

4.^o Le SANGLIER DES PAPOUS, *Sus papuensis*. Il est décrit et figuré dans la Relation du voyage de circumnavigation de la *Coquille* (Zoologie, pl. 8). M. Lesson l'a repris et donné de nouveau dans son Complément de l'œuvre réimprimé de Buffon, t. 4, p. 552.

5.^o Le SANGLIER DES INDES, *Sus indicus*. C'est une espèce dont nous devons la connaissance et les dépouilles aux illustres amis et savans investigateurs, MM. Diart et Duvaucel. Semblable au Sanglier vulgaire par son port, son volume et la conformation du crâne, elle diffère de celui-ci notablement par sa crinière épaisse, droite, qui est touffue dès le point de l'arrière-crâne, et qui se prolonge ainsi hérissée jusque sur la queue.

Cette dernière circonstance mérite qu'on s'y arrête; car ce qui forme le trait le plus éminemment caractéristique des espèces peintes sur les vases grecs, c'est la haute et épaisse crinière de leur dos, laquelle naît aussi de l'arrière-tête, et se prolonge droite et hérissée sur la queue.

Mais ici se présente une question. La distance géographique de la Grèce au Cap fournirait-elle un préjugé plausible pour ne point rapporter les animaux de ces pays qui se ressemblent à l'identité d'espèce? Non; la science possède des faits qui interdisent cette exclusion. Il suffit que des formes rendues permanentes dans un temps fort reculé, rencontrent dans des contrées éloignées une toute semblable température, un même milieu, pour n'être exposées à aucune altération. Mais nous avons mieux que cette donnée générale pour former notre conviction à cet égard; car j'ai moi-même reconnu l'identité d'espèces¹ trouvées en des lieux aussi distans. La

1. Consultez un examen que j'ai donné des animaux vertébrés momifiés et débarrassés de leurs langes, et que j'ai placé dans l'ouvrage de J. Passalarqua, intitulé Antiquités découvertes, etc. Paris, in-8.^o, 1826.

grande Musaraigne de l'Inde et l'Ibis blanc des mêmes contrées, remarquable par ses paremens métalliques aux ailes, ont vécu avant l'ère chrétienne en Égypte; ce qui est venu à notre connaissance par leurs dépouilles qui s'en sont trouvées dans les nécropoles de Thèbes et de Memphis. L'Ibis blanc d'aujourd'hui, vivant dans une certaine saison en Égypte, n'est point le même que l'analogue indien : il se serait modifié par la perte de ses paremens. Une température plus élevée ou plus hygrométrique peut causer l'absence de ces paremens : car un degré pour un plus riche développement est dans la dépendance des conditions du sang lancé avec plus de violence, et celles-ci peuvent à leur tour dépendre d'une modification dans la structure des poumons. La grande Musaraigne ne paraît point non plus exister en Égypte.

Récapitulons ces faits pour la solution cherchée, la détermination spécifique du Sanglier d'Érymanthe.

La longueur de la tête et l'acuité du museau doivent faire pencher pour une des espèces du sous-genre des Sangliers; puis, quant à celles-ci, la considération de la crinière porte à préférer le Sanglier de l'Inde; et nous avons vu qu'il n'y a rien à inférer de la grande distance de la patrie de ces animaux.

L'état de la crinière ramènerait assez sur les Phacochères, qui ont les poils du dos d'une extrême longueur; mais en même temps ils sont rares, comme sur tout le reste du corps; considération toutefois d'assez peu d'importance: on sait par l'histoire du Mouton combien les poils ont peu de tenue et sont sujets à la variation.

Cependant les Phacochères ne satisfont point pleinement pour la détermination désirée, bien qu'en quelques points il y ait rapport d'eux avec les Sangliers des monumens grecs, et par exemple, au sujet des verrues de la joue, des yeux plus haut placés, de l'étendue de la région suboculaire, et du chanfrein arqué. Mais présentement voici des différences décisives: la tête des Sangliers antiques, et nous pouvons déjà dire avec confiance du Sanglier d'Érymanthe (comme nom d'espèce); la tête des Sangliers antiques est plus longue; le museau est moins large et plus aigu; l'état des défenses surtout n'est susceptible d'aucune équivoque. Les dents si grosses des Phacochères, qui les ont fait comparer à des cornes, et nommer ainsi par Élien, sont tout-à-fait spéciales aux espèces de ce sous-genre. La dent postérieure provenant de la mâchoire d'en haut est d'une grandeur démesurée: elle surpasse en épaisseur et en longueur la défense antérieure, elle-même étant déjà d'un volume remarquable.

D'un autre côté, les défenses du Sanglier d'Érymanthe se distinguent aussi par une forme propre, conséquemment caractéristique d'un autre type spécifique: elles tiennent des dents du Babyroussa, sans en offrir toute la longueur et le double contour; car du moins elles sont d'un même diamètre, et de même rondes et lisses: l'antérieure, qui naît de la mâchoire d'en bas, est, dans tous les exemplaires que j'ai examinés, un peu plus longue.

Maintenant je dois demander grâce pour la prolixité de cette discussion. Mais vraiment l'ai-je pu éviter? Sont-ils même suffisans, ces détails, pour une conclusion nette et lucide? Je n'ose m'en flatter. Du moins l'on m'accordera sans doute volontiers que les élémens produits par les arts au temps de Phidias et d'Alcamène se complètent les uns par les autres, et que l'histoire naturelle a fait aujourd'hui suffisamment de progrès pour être en mesure de considérer ces acquisitions du point de vue qui les a fait concevoir et enfanter dans le siècle des grandes pensées. Or, toutes ces données, pour exprimer des idées poétiques et devenir sensibles et réalisables oculairement, ont dû, selon les inspirations et le génie d'alors, soumettre les copies du vrai matériel à des conditions d'exagération qui en consacraient le grandiose ou le genre gracieux par des effets ou d'une force majestueuse ou d'une suavité naïve. Par conséquent le naturaliste peut aujourd'hui prendre foi dans les représentations que lui a transmises l'antiquité, et croire au positif de ses recherches, s'il s'est attaché à apprécier avec quelque sagacité les circonstances qui lui dérobent quelques faces de son sujet.

Cela posé, je crois à ces résultats :

1.° Les faits de la revue de ce troisième article révèlent l'existence d'un Sanglier où toutes choses sont réciproquement dans une parfaite harmonie et dans une mesure convenable.

2.° Les caractères reconnus de ce Sanglier ne s'appliquent ni à aucune des espèces du groupe des Cochons sauvages, le sous-genre *Sus*, ni à aucune de celles du groupe des Sangliers aux fortes verrues, le sous-genre *Phacochoerus*.

3.° Ces caractères signalent des conditions nouvelles d'arrangement organique, une conformation mixte qui tient de plusieurs systèmes de l'état actuel, enfin une espèce zoologique à ajouter à la liste des êtres.

4.° Il fut donc dans l'antique Péloponèse un Sanglier qui ne s'y retrouve plus, et qui peut-être a tout-à-fait disparu du globe : tel est le SANGLIER D'ÉRYMANTHE.

Conclusions des considérations du second chapitre.

Je regarde comme suffisamment avéré que voilà trois animaux qui, s'ils existent encore en d'autres contrées de la terre, ont autrefois vécu en Grèce, et n'y existent plus maintenant.

Ce résultat ne serait-il pas considéré comme entièrement nouveau, il m'aurait du moins paru mériter d'être exposé plus explicitement qu'on ne l'a fait encore. De plus, la convenance de cette mesure croît, ce me semble, en raison de cette autre circonstance, savoir, que ces nouveaux documens nous sont procurés par une page de l'histoire ancienne, laquelle était demeurée enfouie durant plus de quinze siècles;

page d'ailleurs également remarquable comme provenant d'un monument d'une date authentique, comme nous mettant ainsi en communication avec un des chefs-d'œuvre du grand siècle de la sculpture, et en définitive, comme renfermant la pensée d'une raison supérieure, donnant déjà cette manifestation des l'enfance de la philosophie.

